

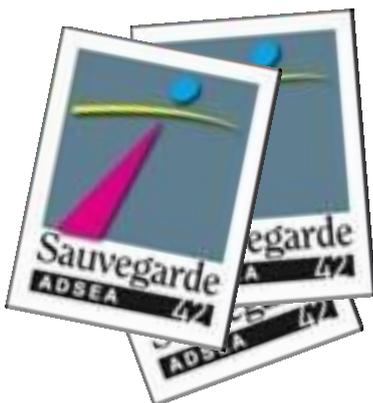
ADSEA 42 RIOCREUX

La République

42660 Saint Genest Malifaux

Tél. : 04 77 40 22 60

Fax. : 04 77 40 22 69 Email : riocreux@adsea42.org



RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Sommaire

 INTRODUCTION	Page 5
 Présentation	Page 6
 Analyse de l'activité	Page 7 à 9
 Éléments forts de l'année 2012	Page 9 à 10
 Perspectives	Page 10 à 11

RIOCREUX



Gestionnaire : **ADSEA Sauvegarde 42**

Agrément : **Conseil Général art 375 protection de l'enfance**

Capacité concernée par le projet : **33 adolescents de 11-18 ans**

Régime : **Internat**

Horaires d'ouverture : **24/24h**

Mode de tarification : **Conseil Général sur la base d'un prix de journée**

Convention collective : **15 mars 1966**

Zone géographique : **le département de la Loire**

1. Présentation

Située sur le plateau de Saint-Genest-Malifaux, la Maison de Riocreux trouve son origine dans les années 1927 comme un ancien préventorium. A 980 m d'altitude, dans le parc régional du Pilat entre forêt de pins et de sapins, l'institution est à 10kms de SAINT ETIENNE, desservie par le TIL, ligne 122 avec six rotations journalières.

Assise sur 4 hectares de terrain, les 3500 m2 de bâtiment vont devoir être réorganisés pour servir le nouveau projet et permettre d'accueillir ces adolescents dans des conditions sécurisantes et bienveillantes. La Maison de Riocreux est une Maison d'Enfants à Caractère Social avec la spécificité d'une Unité d'Enseignement, au sein de celle-ci. Elle a une habilitation Conseil Général de la Loire et fonctionne plus précisément avec les services de l'ASE en application des lois du 2 janvier 2002 et du 5 mars 2007.

Les orientations, la restructuration du projet de la maison de Riocreux n'ont pas permis d'effectuer une rentrée de septembre 2011 dans des conditions minimales et satisfaisantes pour accueillir les quarante adolescents prévus à cette date. Il en découlera des dysfonctionnements et surtout des situations de danger qui ont mis à mal les enfants et le personnel. Etat qui a justifié une enquête administrative de la part du Conseil Général en décembre 2011.

L'année 2012 aura été marquée par un changement de directeur, à l'arrivée d'un second chef de service éducatif pour renforcer l'équipe de direction, afin d'accompagner les équipes éducatives, pédagogiques et services généraux dans l'élaboration de la nouvelle mission commandée par la sauvegarde 42, suite aux résultats de l'enquête administrative.

Les préconisations sont :

- Un nouveau projet a été présenté au service du Conseil Général, basé sur un accueil de 30 enfants, garçons et filles de 11 à 17 ans répartis en trois groupes verticaux.
- Unité de vie 1 : constituée de 10 jeunes 14 à 17 ans garçons
- Unité de vie 2 : constituée de 10 jeunes de 11 à 17 ans filles
- Unités de vie 3 : constituée de 10 jeunes garçons et filles de 11 à 14 ans

Avec une réorganisation de l'ensemble du personnel dans sa mission, dans sa fonction, dans le souci que chacun œuvre dans la prise en charge éducative des jeunes qui nous sont confiés.

Un nouvel organigramme, avec le renforcement en personnel, une refonte de l'organisation du travail, est mis en place. Un important travail managérial et de proximité est mis en œuvre auprès des équipes de Riocreux.

Avec des fondements éducatifs ou un éducateur référent accompagne l'enfant ou l'adolescent dans un projet préalablement défini qui évoluera et sera réajusté tout au long de son parcours. Cette démarche prendra en compte la spécificité et l'individualité de chacun dans ses besoins primaires, mais aussi dans ses désirs d'activités qui l'aideront à s'épanouir. Ces actions doivent aussi permettre à tous de se repérer dans des règles de « vivre ensemble » et bien sûr dans le respect de la loi. C'est dans une démarche avec une implication et une participation active des parents que nous devrions permettre soit un retour en famille, ou un accompagnement vers l'autonomie. L'ensemble de ce travail doit s'effectuer dans une collaboration de proximité avec l'ensemble des services partenaires.

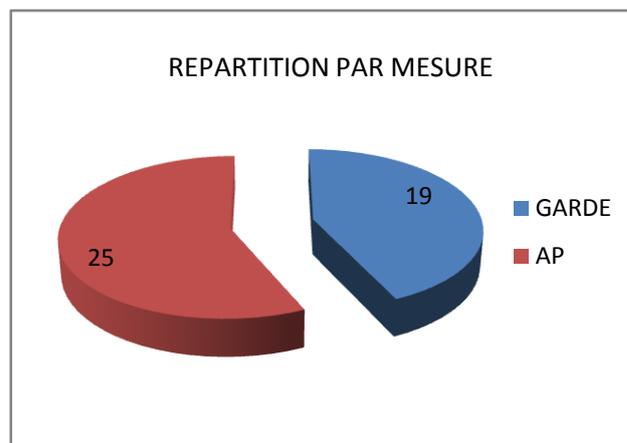
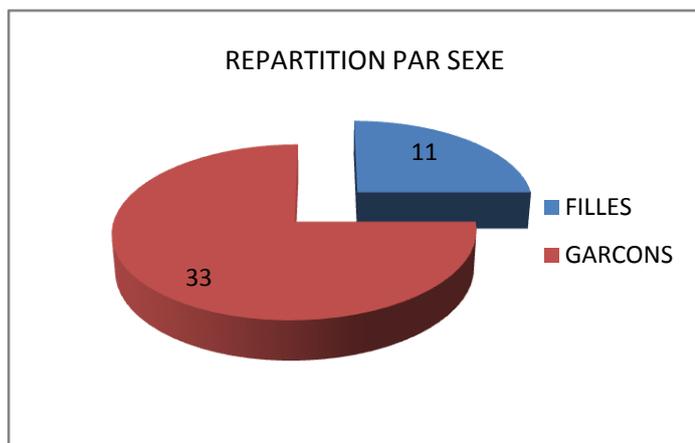
Amélioration du cadre de vie, l'héritage immobilier est démesuré pour une Maison d'Enfants à caractère social, repenser dans l'urgence l'utilisation des espaces et le coût de fonctionnement a été aussi un long travail de gestion. Transformer et rendre opérationnel les unités de vie et lieux d'accueil des enfants n'ont pas été sans conséquence dans la vie quotidienne.

2. Analyse de l'activité

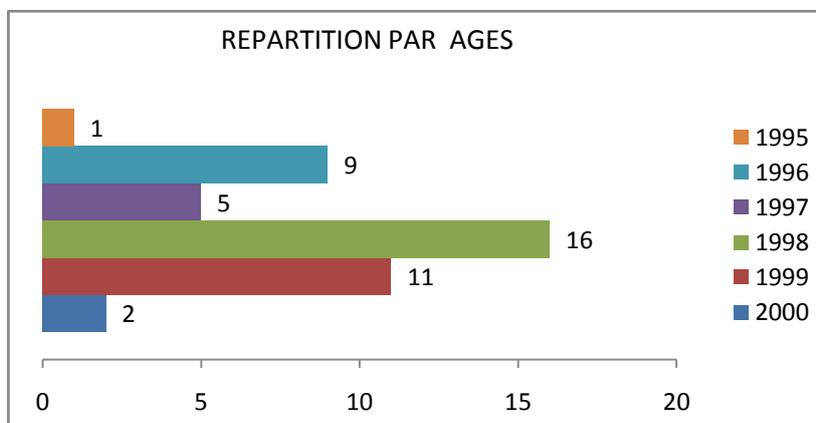
Caractéristiques du public accueilli

Les adolescents accueillis relèvent majoritairement de décisions administratives Accueil Provisoire (AP) mais aussi de Garde (ordonnance de placement), le juge des enfants confie l'adolescent à la DVS qui le confie à notre structure le temps du placement.

Ces adolescents ont des relations familiales complexes, marquées assez souvent par la violence ou, la rupture ou la relation fusionnelle, ou le rejet, ou les carences affectives. Certains sont souvent marqués par une filiation incertaine qui entrave la construction stable de leur identité. Ces adolescents placés font l'objet de maltraitance, d'abandon, d'absence de simulation ou de distorsion dans l'éducation. Nous observons des troubles du comportement chez les adolescents et des troubles de parentalité chez les parents, ainsi que des troubles de l'interaction. Pour la plupart, ces adolescents ont du mal à se situer ou se repérer dans le temps, mais aussi, à trouver leur place dans le milieu familial et dans la société en général. Leur insertion scolaire et socioprofessionnelle dans le milieu ordinaire est entravée. Ils sont déscolarisés pour un grand nombre d'entre eux. Ils ont également des difficultés à s'approprier une figure identificatoire de par un manque ou une absence de modèle parental stable, contenant et sécurisant. Ils ont besoin d'être protégés. Le placement devient donc ce lieu tiers pour que l'adolescent et ses parents bénéficient d'un accompagnement éducatif adapté à leur problématique.



Commentaire : en 2012, quarante quatre enfants ont été accueillis ; au cours de cette année deux mesures d'AP (accueil provisoire) ont été judiciairisées et une garde s'est transformée en AP



Commentaire : l'âge des enfants accueillis se situe principalement entre treize et quatorze ans, ce qui corrobore à l'entrée dans l'adolescence et aux difficultés scolaires nécessitant une aide éducative et pédagogique.

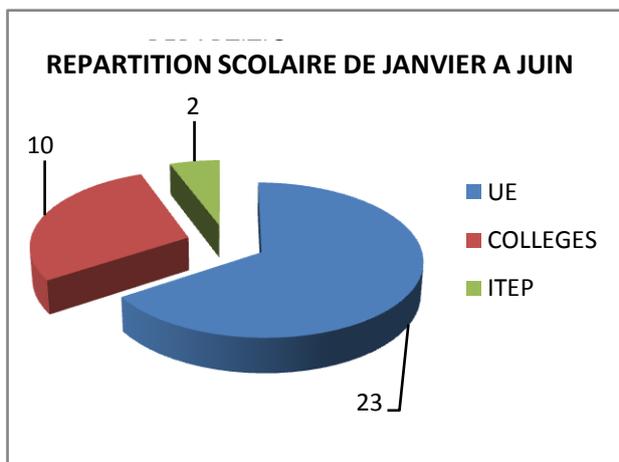
La spécificité de la Maison d'Enfants de RIOCREUX est de proposer un enseignement secondaire avec son Unité d'Enseignement (UE). C'est l'opportunité de rassembler l'éducatif et le pédagogique pour des jeunes en mal avec le cadre scolaire, les repères et l'autorité.

Mission 1 de l'U.E. : réconcilier les élèves avec les apprentissages en recréant un contexte de confiance en soi et en réhabilitant l'image de l'école

Dans cet objectif, le travail proposé en classe est individualisé en fonction des compétences et de l'attitude.

Mission 2 de l'U.E. : scolariser en droit commun les élèves « en capacité ».

Le projet d'accompagnement individualisé (PAI) a pour l'objectif de redonner une appétence pour les apprentissages, de réinscrire progressivement les enfants dans une dynamique de réussite, pour viser une inclusion scolaire. Pour les plus grands, l'appui sur des conventions de stage aide à vérifier leurs projets professionnels et à les confronter à la réalité du monde du travail, mettre en œuvre des principes de socialisation.

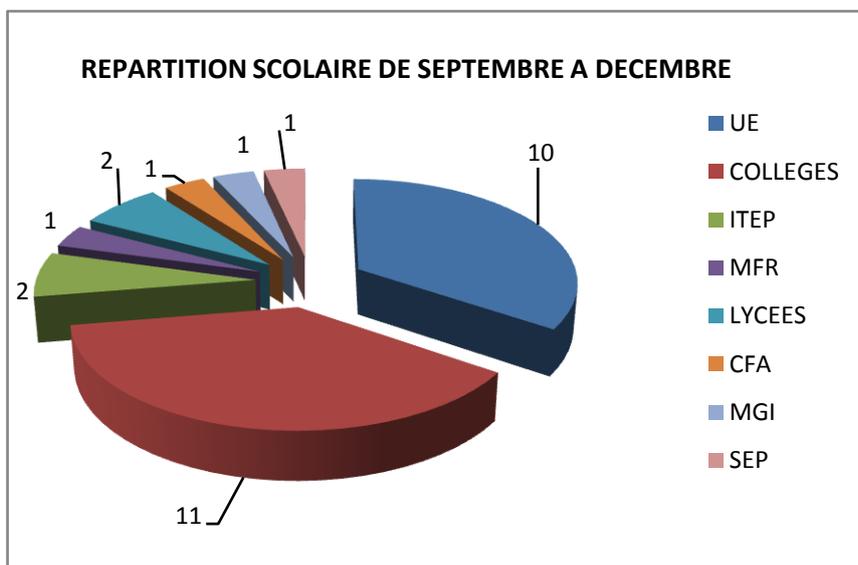


Commentaire : Nous avons pu réaliser des partenariats de qualité avec les collèges Jean Dasté à St Etienne et St Joseph à Bourg-Argental

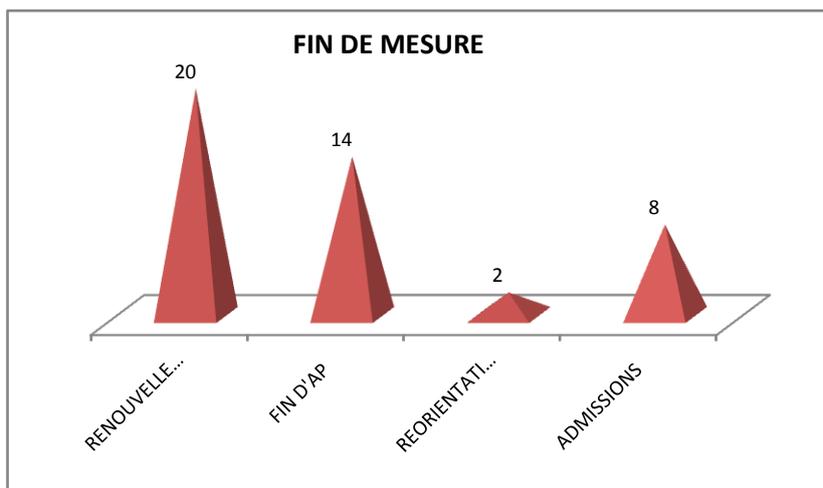
Une inclusion réussie nécessite :

- Une bonne analyse de la situation de l'élève
- Une collaboration efficace entre les différents acteurs
- Une pluralité de lieux d'intervention (inclusion partielle)
- Des temps de concertation fréquents entre les différents intervenants
- Un projet d'accompagnement (PAI) piloté par l'enseignant référent
- Un interlocuteur repéré pour les collèges extérieurs
- Et surtout l'adhésion de l'élève et de sa famille.

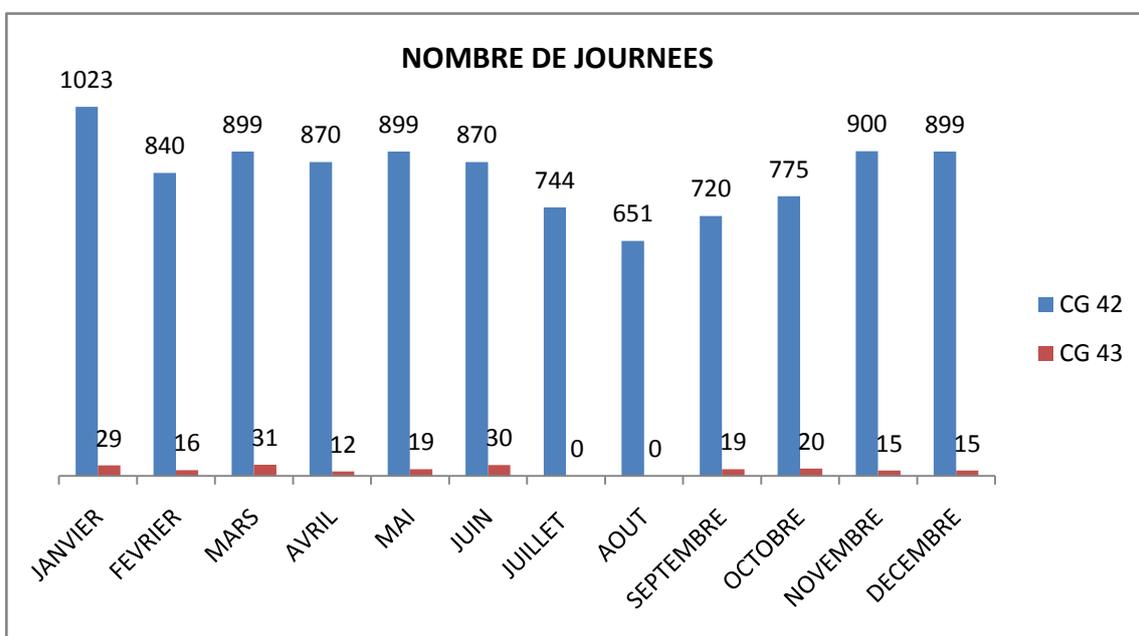
6 adolescents ont présenté le CFG avec 6 résultats positifs et 6 ont présenté le Brevet National des Collèges, 2 l'ont réussi.



Commentaire : les inclusions travaillées en juin ont permis aux d'adolescents d'être dans le dispositif de droit commun à la rentrée de septembre. Dès les vacances de la Toussaint sur les 10 élèves de l'Unité d'Enseignement, 3 sont en inclusion totale, 2 sont en échec et donc retour sur l'UE, 4 poursuivent leur scolarité en UE et 1 retour en famille. Un adolescent de droit commun a intégré l'UE courant décembre.



Commentaire : 2 enfants ont été réorientés en famille d'accueil. Les renouvellements se justifient pour assurer une continuité dans l'accompagnement éducatif et scolaire afin de réussir le retour en famille.



Commentaire : le nombre des journées baisse lors des temps de vacances scolaires lié avec les retours en famille dans le cadre des accueils provisoires (AP).

3. Eléments forts de l'année écoulée

- Recrutement d'un deuxième chef de service, de trois éducateurs, une secrétaire de Direction ; remplacement d'un psychologue pour assurer la continuité de la prise en charge des enfants, recrutement d'une psychologue pour la poursuite de l'APP pour 2013.
- De janvier à août 2012 : travaux de restructuration pour la création de trois Unités de vie. C'est aux travers de différents temps de rencontre et d'échange avec l'ensemble du personnel que nous avons élaboré et réfléchi à l'organisation et la structuration des trois groupes de vie, leur constitution, enfants, personnel et fonctionnement. Avec l'objectif impératif d'être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2012
- Septembre 2012, répartition mixte des enfants en 3 unités, avec un accueil minimum de deux filles par unité : l'unité des petits de 11/14 ans, l'unité transversale de 13/17 ans, l'unité des

grands de 14/17 ans. Les unités de vie sont composées chacune de 5 éducateurs et 1 maitresse de maison ou en cours de formation.

- Mise en place : D'un règlement intérieur, d'une procédure d'admission, de la poursuite de l'accueil des parents dans le cadre du DIPC
- Malgré les travaux importants de rénovation qui ont demandé une implication de tous les jours de tous les salariés et même des enfants sur les périodes des vacances, l'équipe éducative a proposé trois séjours extérieurs Annecy, Carcassonne, la Normandie pour permettre aux enfants :
 - ✓ d'avoir une « Expérience de vie » à partager avec les éducateurs ailleurs qu'à l'internat,
 - ✓ de leur faire découvrir des régions et donc de les ouvrir à certaines activités culturelles ou sportives
 - ✓ de les sensibiliser sur une période de notre histoire contemporaine comme le séjour de la Normandie. Devant ce programme très éducatif, les enfants ont manifesté beaucoup d'intérêts sur les différentes visites en posant des questions et ont fait apparaître une certaine émotion.

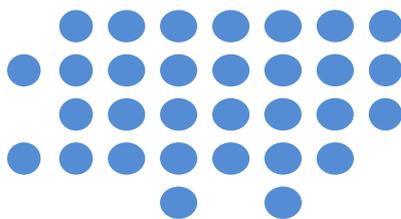
Ceci nous montre et nous rappelle que notre rôle éducatif est aussi important en séjour que dans l'institution dans les apprentissages de la vie en collectivité et du partage.

- A la rentrée de septembre 2012, décentralisation de la cuisine collective sur les Unités de vie avec la prise des petits déjeuners, des gouters dans les groupes ainsi que le repas du soir préparé par le cuisinier. Le repas du mercredi soir est élaboré, confectionné sur les unités de vie par les enfants avec les éducateurs et/ou maitresse de maison.
- Au vu de l'année scolaire 2011/2012, il est important pour l'année 2012/2013 de penser autrement l'Unité d'Enseignement. De mai à juin 2012 par le biais de réunions, une réflexion commune entre l'éducatif et le pédagogique est entamée pour clarifier le rôle et le périmètre de chacun dans le souci d'accompagner au mieux les élèves. Nous parlons de groupe classe en repensant l'espace, le contenu, le rôle des adultes encadrants. L'élève qui éprouve une phobie scolaire, qui vit l'école comme un échec perpétuel, qui est déscolarisé, doit trouver dans l'approche pédagogique de l'Unité d'Enseignement une autre alternative qui va l'aider à le remobiliser autour des apprentissages scolaires et surtout dans une nouvelle perception. Il en découle une restructuration en septembre 2012. Nous passons de quatre professeurs à trois avec deux départs en juin et une arrivée en septembre. L'UE fonctionne avec trois professeurs et une éducatrice scolaire. Un éducateur sportif viendra compléter cette équipe sur des temps repérés.

4. Projets et perspectives

- Poursuite le travail d'accompagnement auprès des salariés dans l'appropriation de la fonction éducative, auprès d'enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance.
- Permettre aux différents personnels de s'adapter aux différents changements et de s'approprier les nouveaux périmètres d'action, voir se former et se perfectionner.
- Ecrire le projet d'établissement dans un souci d'action/ formation avec l'aide de l'IREIS.
- Poursuite de l'écriture du projet spécifique de chaque unité, mettre en œuvre un travail de gestion autonome et de responsabilisation de chaque Unité de vie (budget, véhicule, projet spécifique).
- Mise en place des outils de la loi 2002 : en attente validation du livret d'accueil finalisé en juin 2012 et une réflexion autour de la mise en place d'un CVS.

- Repenser et reformuler le système de restauration de la maison. Supprimer le contrat avec ELIOR afin d'optimiser de façon qualitative et quantitative ce secteur, embaucher le personnel mais aussi réduire le coût.
- Dans un souci de connaissance et d'information mettre en place des journées à thèmes auprès des enfants par des interventions extérieures. Autour du tabagisme, les produits illicites, la sexualité...
- Poursuite dans l'aménagement et l'amélioration des locaux (salle de réunion, réfectoire, espaces communs).



L'Association en bref

L'ADSEA 42, Association de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte, créée en 1935 dans le département de la Loire, est engagée dans la protection de l'enfance en danger et dans l'aide aux adultes en situation d'exclusion sociale. Elle est animée depuis son origine par des bénévoles et s'appuie sur la compétence de 350 professionnels de l'enfance dans toute la Loire.

Se référant à des valeurs humanistes (dignité de la personne humaine, reconnaissance des droits et des devoirs de chacun, rôle primordial de la famille) les objectifs de l'ADSEA 42 sont de :

- ▶ Lutter contre les exclusions
- ▶ Protéger l'Enfance en danger ou en risque de danger
- ▶ Apporter des réponses adaptées à la délinquance
- ▶ Participer à l'élaboration des politiques sociales

Chaque année, en moyenne, l'ADSEA 42 protège, suit, accompagne, soutient près de 5 500 enfants, jeunes et adultes. En partenariat avec le Conseil Général, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Agence Régionale de Santé, elle gère 13 services ou établissements sur le département de la Loire.

